



## Le mot du président : Olivier Roubaud

Cette année 2020 sera l'année du déménagement !

Une fois les travaux terminés, les 7 résidentes vont changer de maison, pour s'installer au 2<sup>ème</sup> semestre à Viroflay dans une maison entièrement réaménagée pour elles. Merci à tous ceux qui contribuent activement et financièrement à ce moment particulier dans la vie de nos résidentes.

Non seulement nos maisons sont pleines, mais en plus nous avons une liste d'attente, alors tous vos dons supplémentaires nous aideront pour équilibrer nos comptes afin de loger au mieux nos 14 résidents : sans vos dons notre équilibre financier n'est pas réalisable.

Utilisez le dépliant joint en détachant le coupon de don, et conservez l'autre partie sur votre frigo, pour vous rappeler que vous pouvez vous inviter à dîner chez nous ! (voir encadré au verso).

Les résidents et résidentes, ainsi que toute l'équipe vous attendent !

## FLASH de DERNIERE MINUTE - CORONA VIRUS

A la suite de l'aggravation de la situation sanitaire de notre pays, les établissements où travaillent nos résidents pendant la journée ont été fermés à la suite des consignes de confinement du Gouvernement. Les Maisons Saint Joseph n'ayant pas les capacités d'encadrement nécessaires pour un confinement de plusieurs semaines, nous avons fermé les deux maisonnées le lundi 16 mars au soir. Les résidents ont donc tous rejoint leur famille.

## 1<sup>ère</sup> Fête de Noël 2019 commune aux 2 maisons

A la maison Saint Joseph (107 av de Paris) les résidents et résidentes ont accueilli leurs familles pour une soirée de Noël très conviviale et chaleureuse : crèche, sapin, chants, échanges de cadeaux surprises. Nous remercions particulièrement les maitresses de maison pour cette parfaite organisation.

## Les maisonnées sont pleines

Avec le « livret d'Accueil » (les procédures d'adaptation) une bonne intégration de nouveaux résidents, aujourd'hui les maisonnées logent chacune 7 résidents : c'est leur capacité maximale. Nous constatons que la liste d'attente s'allonge. Nous restons vigilants à ce que nos maisonnées correspondent aux besoins de ceux qui y habitent



Les Maisons Saint Joseph à la radio et dans le journal



## Aidez-nous aussi en donnant votre IFI (anciennement ISF):

Nos liens renforcés, avec la FLS (Fondation pour le Logement Social) vous permettent, légalement, de déduire 75 % de votre IFI, en faisant un don « fléché Maisons St Joseph » à FLS, habilitée à le recevoir.

Pour le « flécher », il convient de préciser que ce don est destiné au projet de Viroflay. Ces dons sont pour le matériel et les investissements immobiliers.

[www.fls-fondation.org](http://www.fls-fondation.org)



## Les plans de la nouvelle maison Sainte Thérèse (rue Guizot VIROFLAY)



Sur la table de la maison Saint Joseph, louée par les sœurs Servantes du Sacré Cœur depuis plus de 10 ans, les 7 résidentes ont eu la primeur des premiers plans de leur nouvelle maison. Elles ont-elles-même choisi le nom : la maison sainte Thérèse. Il faudra attendre que les travaux d'aménagements menés par notre bailleur (la FLS) se terminent pour emménager. On déjà hâte d'y être !

## La table de la maison Saint Jean-Paul II (41 rue Pierre Corneille-VERSAILLES)



**Invitez-vous à dîner à la maison ! Les résidentes et les résidents vous attendent!**  
Contactez-nous par mail [lesmaisonssaintjoseph@yahoo.fr](mailto:lesmaisonssaintjoseph@yahoo.fr) pour convenir d'une date et tous les résidents seront heureux de vous recevoir pour partager leur diner. A bientôt !

Sur la photo vous pouvez voir les résidents dans leur salle à manger avec leurs invités. Grâce à leurs maitresses de maison, Agnès et Brigitte, ils ont préparé le repas et mis le couvert. Un petit secret, après le repas, si vous êtes bien sages, vous découvrirez sous le plateau de la table, un billard et tout son matériel.

Soutenez nous avec un don (au titre de l'IRPP) déductible de vos impôts,  
par chèque, par virement, ou par prélèvement mensuel,  
à l'ordre des Maisons St Joseph, 6 ter rue Girardon 78000 Versailles.  
Vous recevrez un reçu fiscal, pour le déduire de vos impôts sur le revenu de 66% de votre don.  
BIC CEPAFRPP51 IBAN FR76 1751 5006 0008 2758 0315 680